

GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

Une thérapie pour les pl

Cette thérapie, qui permet de soigner les cancers du sang, concerne désormais les sexagénaires. Le point sur ce traitement rendu possible grâce au don de moelle osseuse, grande cause nationale 2009. *Bénédicte Tabone et Stéphanie Lavaud*

Comme son nom l'indique, la moelle osseuse est contenue dans les os. Elle produit les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes sanguines qui se renouvellent régulièrement. Ce système, appelé "hématopoïétique", peut connaître des dysfonctionnements entraînant des cancers du sang (leucémies, myélomes, lymphomes) fréquents, pour certains

d'entre eux, après 50 ans. Pour guérir ces graves maladies – en particulier les leucémies –, les médecins disposent de divers moyens thérapeutiques, dont la greffe de moelle osseuse en provenance d'un donneur compatible (c'est l'allogreffe). Le but du traitement est alors double. Primo, détruire la moelle osseuse malade et en reconstituer rapidement une saine. Secundo,

éradiquer des cellules cancéreuses restantes grâce au système immunitaire de la nouvelle moelle. Si la greffe n'est pas systématique, elle est, associée à d'autres traitements, le seul espoir de guérison. Longtemps réservée aux enfants et aux jeunes adultes, elle est désormais accessible à des patients plus âgés (voir témoignages ci-contre). Elle reste, cependant, un traitement lourd (voir encadré ci-dessous) et des complications sont toujours possibles (réaction du greffon contre l'hôte, complications infectieuses...).

Trouver le donneur compatible

Une des conditions absolues du succès de ces greffes passe par la compatibilité entre le donneur et le receveur. Autrement dit, il faut que la moelle osseuse du premier et l'organisme du second s'acceptent mutuellement. Pour y parvenir, il faut donc donner au malade une moelle osseuse aussi identique que possible à la sienne.

En priorité, on cherche chez les membres de la fratrie. Mais quand ce donneur familial compatible n'existe pas, le médecin doit alors faire appel au Registre France Greffe de moelle, lui-même relié à des registres internationaux.

Une telle correspondance des caractéristiques biologiques entre deux personnes non apparentées est très rare – 1 possibilité sur 1 million – mais elle existe. Pour augmenter les chances des malades de trouver leur donneur, il est donc nécessaire que le Registre national s'enrichisse de nouveaux et nombreux inscrits. "Chaque donneur étant unique, chaque nouvelle inscription compte et peut changer la vie d'un malade", rappelle l'Agence de biomédecine (voir encadré ci-contre à droite).

"Comme une transfusion sanguine"



Pr Noël Milpied, président de la Société française de greffe de moelle et de thérapie cellulaire.

► Pourquoi ces greffes peuvent-elles désormais s'adresser aux plus âgés ?

Depuis le milieu des années 90, de nouvelles techniques, appelées "greffes avec conditionnement d'intensité réduite", utilisent un traitement de chimiothérapie moins agressif qu'auparavant pour préparer le patient à recevoir la greffe. Moins toxique, celui-ci est désormais mieux supporté par les personnes à la maturité.

► Quelles sont les avancées récentes ?

Depuis quelques années, les sources de cellules souches sont fortement diversifiées. D'ailleurs,

on parle désormais de "greffe de cellules souches hématopoïétiques" (CSH), plutôt que de "greffe de moelle".

► Comment se passe le don ?

Outre la moelle osseuse ponctionnée dans les os plats du bassin – ce qui demande une anesthésie générale et une journée d'hospitalisation –, les cellules souches peuvent désormais être prélevées directement dans le sang circulant après que le donneur a reçu (par injection sous-cutanée) un médicament stimulant leur production. Il n'y a alors ni anesthésie ni hospitalisation. Une autre possibilité

est d'utiliser des cellules provenant du sang de cordon ombilical prélevé lors d'une naissance et congelé dans une banque de sang de cordons autorisée.

► Comment se déroule une greffe ?

Comme une transfusion sanguine, par voie intraveineuse. L'intervention ne dure qu'une heure environ et n'est pas douloureuse pour le malade. Les cellules circulent dans le sang et vont reconnaître le lieu où elles doivent s'implanter dans les structures osseuses. Le patient est hospitalisé entre 2 et 8 semaines et fait l'objet d'un suivi régulier.

us de 60 ans

PAROLE DE GREFFÉ

"Mes sœurs n'étaient pas compatibles"

“ Jean, 63 ans, greffé en 2006 (Bordeaux)
En 2005, suite à une grosse fatigue, on m'a diagnostiqué une leucémie. Très vite, les médecins ont évoqué la nécessité d'une greffe de moelle osseuse, mais aucune de mes sœurs n'était suffisamment compatible. Il a donc fallu faire appel au Registre national des donneurs. Ce qui a été le cas en juin 2006. Après la greffe, j'ai connu des complications, auxquelles se sont ajoutés les effets secondaires des médicaments. Ça n'a pas été facile, mais aujourd'hui je vais bien.”

"Le seul risque : l'anesthésie générale"

PAROLE DE DONNEUR

Étienne, 57 ans, donneur en 2001 (Poitiers)

“Alors que je donnais mon sang, j'ai lu dans la salle d'attente un document qui expliquait le don de moelle osseuse et je me suis inscrit sur le Registre national des donneurs. Surprise, on m'a contacté. Le prélèvement a eu lieu sous anesthésie générale, c'est le seul risque. Je suis heureux à l'idée qu'une petite Américaine, que je ne connaîtrai jamais, a pu bénéficier de ce don et guérir. Aujourd'hui, j'incite chaque personne de mon entourage à s'inscrire.”

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE, MOBILISATION EN FAVEUR DU DON DE MOELLE



À l'occasion de la 4^e Semaine nationale de mobilisation en faveur du don de moelle osseuse, grande cause nationale 2009, vous pouvez devenir donneur. Il faut être en parfaite santé, avoir entre 18 et 50 ans (même si l'on peut donner jusqu'à 60 ans), répondre à un entretien médical et faire une prise de sang.

Pour s'inscrire et s'informer :
0 800 20 22 24 (appel gratuit) et
www.dondemoelleosseuse.fr

Rendez-vous

Vous désirez retrouver des informations sur ce sujet ? Rendez-vous sur le site www.publicsante.com pour écouter la première radio de la santé et découvrir la chronique réalisée en partenariat avec **Pleine Vie**.

Public Santé

La radio qui vous veut du bien